

OCTAVIAN ILIESCU

EMISSIONS MONÉTAIRES MOLDAVES POUR KILIA
EN L426-1428

IAȘI

200L

ACADÉMIE ROUMAINE
SOCIÉTÉ ROUMAINE D'ÉTUDES BYZANTINES

ÉTUDES BYZANTINES
ET
POST-BYZANTINES
IV

recueillies et publiées par

Emilian Popescu et Tudor Teoteoi



Editura Trinitas
Iasi, 2001

ÉMISSIONS MONÉTAIRES MOLDAVES
POUR KILIA EN 1426-1428

OCTAVIAN ILIESCU

En 1886, D. A. Sturdza, le premier numismate roumain qui étudia, d'une manière systématique, les émissions monétaires de Valachie et de Moldavie¹ publiait à peu près une centaine de monnaies moldaves dont un nombre de 71 pièces frappées par le voïvode Alexandre le Bon (1400-1432)². Parmi ces dernières, il y avait une monnaie anépigraphe d'argent, à peine découverte et attribuée par l'auteur à ce même voïvode; en voici la description:

D/ Sans légende/

Rencontre (tête vue de face) d'aurochs³, les cornes courbées à l'intérieur, entre elles, une étoile à cinq rais, à droite une rosette à cinq pétales, à gauche le croissant senestre.

R/ Sans légende.

Croix à bras égaux, aux cantons au premier et au deuxième couronne à trois fleurons, au troisième étoile à cinq rais et au quatrième le croissant senestre.

AR 15 mm (fig. 1 a) D. A. Sturdza, AAR, 8, 1885-1886, p. 275, n° 29.

Dans son dernier ouvrage dédié à la numismatique médiévale roumaine⁴, D. A. Sturdza a repris la description de cette monnaie moldave, en maintenant son attribution au voïvode Alexandre le Bon⁵.

Const. Moisil s'occupa, lui aussi, de cette monnaie, lorsqu'il la présenta en 1922, dans le cadre de son *Histoire sommaire de la monnaie en Roumanie*⁶. Tout en acceptant l'attribution de cette émission à Alexandre le Bon, proposée par D. A. Sturdza, Const. Moisil observa que la monnaie en question copie une obole

¹ Pour une évaluation actuelle de l'oeuvre dédiée par D. A. Sturdza à l'étude de la numismatique médiévale roumaine, voir Octavian Iliescu, *Dimitrie Alexandru Sturdza și numismatica românească*, BSNR, 86-87, 1992-1993, p. 17-58.

² D. A. Sturdza, *Nouă descoperiri numismatice românești*, AAR, 8, 1886, p. 217-281.

³ *Bos primigenius*, espèce de boeuf sauvage, disparue en Europe au XVIIe siècle.

⁴ D. A. Sturdza, *Banii moldovenesti și muntenesti*, dans: B. P. Hașdeu, *Etymologicum Magnum Romaniae*, III, Bucarest, 1895, sub voce BAN, col. 2 429-2 447.

⁵ *Ibidem*, n° 10 et Table A, 10.

⁶ Const. Moisil, *Istoria monetei în România*, Expunere sumară, CNA, 2, 1921-1922, p. 76-80.

hongroise, frappée par Sigismond I^{er} et représente un nominal de faible valeur, émis pour couvrir les besoins des échanges quotidiens⁷.

Cette émission monétaire moldave a également fait plusieurs fois l'objet de nos recherches, d'abord en 1949, dans une communication restée inédite⁸, ensuite en 1957, quand nous avons établi une chronologie relative des émissions monétaires d'Alexandre le Bon⁹ et finalement en 1970, dans le cadre d'un ouvrage plus ample¹⁰; chaque fois, nous avons signalé deux variétés du type de revers décrit plus haut, toutes les deux présentant au premier canton de la croix une lettre grecque, au lieu de la couronne habituelle: (fig. 1 b) respectivement (fig. 1 c)¹¹.

Il revient à Octavian Luchian, très attaché aux études de numismatique médiévale roumaine, le mérite d'avoir publié, en 1977, toute une série de monnaies appartenant à cette émission particulière d'Alexandre le Bon¹²; en voici un schéma, plus systématique:

Première variété:

R/ Couronne au premier canton

1 D/ et R/ comme plus haut.

Ar 15 mm 0,30 g; MBR 466.

2 Même description.

BIL 15 mm 0,59 g; MBR 465.

Deuxième variété

R/ au premier canton

3 D/ comme plus haut

R/ Croix comme plus haut, mais au premier canton la lettre grecque π ; le reste comme plus haut.

AR 15 mm 0,75 g; MBR 463.

4 Même description.

AE 14,5 mm 0,65 g; MBR 468.

Troisième variété.

⁷ *Ibidem*, p. 79, et fig. 5, p. 78.

⁸ Octavian Iliescu, *Monetele lui Alexandru cel Bun*, communication présentée le 5 juin 1949 à la Société Roumaine de Numismatique (inédite).

⁹ *Idem*, *Îndreptări și întregiri marunte cu privire la unele emisiuni monetare feudale ale Țărilor Române*, SCN, 1, 1957, p. 233.

¹⁰ *Idem*, *Moneda în România 491-1864*, Bucarest, 1970, p. 28.

¹¹ *Idem*, *Îndreptări și întregiri marunte cu privire la unele emisiuni monetare feudale ale Țărilor Române*, loc. cit., p. 229, (pl. IV).

¹² George Buzdugan, Octavian Luchian, Constantin C. Oprescu, *Monede și bancnote românești* (abrégé plus loin: MBR), Bucarest, 1977, p. 64-65.

R/ Λ et Δ au premier canton

5 D/ comme plus haut.

R/ Croix comme plus haut, mais au premier canton les lettres grecques Λ et Δ, en position verticale¹³; le reste comme plus haut.

AR 14 mm 0,41 g; **MBR 469 A.**

6 Même description.

BIL 14,5 mm 0,68 g; **MBR 469.**

Quatrième variété

R/ Etoile au premier canton

7 D/ comme plus haut.

R/ Croix comme plus haut, mais au premier canton une étoile à cinq rais, au deuxième une couronne à trois fleurons, au troisième? et au quatrième le croissant senestre.

AE 14,5 mm 0,62 g; **MBR 469 B.**

Cinquième variété.

R/ Croissant au premier canton

8 D/ comme plus haut.

R/ Croix comme plus haut, mais au premier canton le croissant dextre, au deuxième une couronne à trois fleurons, au troisième une étoile à cinq rais et au quatrième le croissant senestre.

AE 14,5 mm 0,65 g; **MBR 464.**

Sixième variété

R/? au premier canton

9 D/ comme plus haut.

R/ Croix comme plus haut, mais au premier canton?, au deuxième une étoile à cinq rais, au troisième une couronne à trois fleurons et au quatrième le croissant senestre.

AR 12-13 mm 0,30 g; **MBR 467.**

À notre avis, deux observations semblent s'imposer, en marge de cette classification. Tout d'abord, nous estimons que la pièce enregistrée plus haut sous le n° 7 (quatrième variété; **MBR 469 B**) devrait présenter au troisième canton de la croix du revers une couronne à trois fleurons, comme pendant à la couronne similaire qui figure au deuxième canton. De même, selon notre opinion, la pièce notée plus haut au n° 9 (sixième variété; **MBR 467**) devrait être marquée au premier canton de la croix du revers par la présence du croissant dextre, pareillement à l'exemplaire décrit au numéro précédent (8, cinquième variété; **MBR 464**), où le croissant dextre figurant au premier canton fait pendant au croissant senestre posé

¹³ Nous avons rectifié en ce sens la lecture donnée par Octavian Luchian, *ibidem*, p. 64, sous les n° 469-469 A.

au quatrième canton. Compte tenu de nos remarques, il est permis d'admettre que la classification établie un peu plus haut s'avère être solidement fondée et que par conséquent, l'émission monétaire en question a dû comprendre au moins six frappes distinctes, ce qui nous offre une image adéquate de son ampleur.

Disposant depuis 1977 d'un échantillon significatif de frappes provenant de cette émission monétaire moldave, nous avons tout récemment entrepris des recherches plus poussées concernant les divers problèmes qu'elles nous pose, notamment la détermination de sa chronologie et de sa destination. Ces recherches ont été occasionnées par la rédaction d'une étude monographique plus large, ayant pour objet l'activité monétaire du voïvode Alexandre le Bon et où l'émission monétaire en question constitue un chapitre distinct¹⁴. Le présent travail est une version française complètement refaite de ce chapitre.

En fait, comme nous l'avons déjà vu auparavant, l'émission monétaire dont nous nous occupons à ce moment comprend plusieurs séries de monnaies de faible valeur, frappées en argent, billon ou bronze, toutes sans légendes et présentant les mêmes types: au droit, les armoiries de Moldavie, au revers croix à bras égaux, aux cantons une ou deux couronnes, étoile et croissant, parfois un ou deux sigles de l'alphabet grec, éléments diversement combinés et constituant par suite les six variétés enregistrées jusqu'à l'heure actuelle. La note commune qui caractérise toutes ces séries monétaires est donnée par la présence au revers de la croix cantonnée de couronnes et d'autres symboles, type tout à fait nouveau et même singulier dans la numismatique moldave. Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, Const. Moisil considérait en 1922 que le revers de ces monnaies moldaves copiait le type d'une obole hongroise, frappée par le roi Sigismond I^{er} de Luxembourg (1385-1436)¹⁵. Il s'agit en réalité d'un nominal d'argent, désigné par les sources contemporaines sous la dénomination de *parvus*, au poids de 0,50 g et au titre de 353/1000, émis en grandes quantités entre les années 1390-1427 et montrant au droit l'écu écartelé du royaume de Hongrie et les initiales SVR (Sigismundus Ungariae Rex), au revers, une croix à bras égaux, à chaque canton une couronne à trois fleurons. On en connaît deux variétés du type de droit: a. écartelé, 1 et 4 fasces, 2 et 3 aigle; b. écartelé, 1 et 4 fasces, 2 et 3 lion et également deux variétés du type de revers; c. croix, aux cantons quatre couronnes et d. croix, aux cantons, 1, 3 et 4 couronnes, au canton 2 le sigle M de l'alphabet latin médiéval; elles se combinent de la manière suivante: D/ a, R/ c et d; D/ b, R/ c et d¹⁶. Ce nominal, émis

¹⁴ Octavian Iliescu, *Aspecte ale economiei monetare în Moldova sub domnia lui Alexandru cel Bun (1400-1432)*, (Revist, 10, 1999, sous presse).

¹⁵ Const. Moisil, *op. cit.*, p. 79.

¹⁶ Lajos Huszár, *Münzkatalog Ungarn von 1000 bis heute*, Munich, 1979, p. 94.

continuellement le long de quatre décennies dans un grand nombre d'ateliers monétaires, a fait l'objet de massives falsifications, motif qui a déterminé en 1427 la cessation définitive de son émission¹⁷.

Si l'on compare à présent le type de revers de nos monnaies aux types c et d du nominal hongrois *parvus*, notés plus haut, on constate très facilement que le monnayeur moldave ne les a pas copiés plus ou moins servilement; tout simplement, il s'en est servi comme source d'inspiration et les a adaptés aux impératifs des traditions locales. En effet, aux cantons de la croix figurées au revers de ces monnaies, on ne trouve qu'une seule ou deux couronnes, au lieu de quatre ou trois, comme c'est le cas du nominal hongrois pris comme modèle. D'autre part, nous avons vu que deux variétés de l'émission monétaire moldave en question présentent au premier canton de la croix du revers des sigles provenant de l'alphabet grec, tandis que le nominal hongrois *parvus*, comme d'ailleurs toutes les monnaies du royaume de Hongrie, fait recours uniquement à la graphie latine médiévale. Contrairement à l'opinion exprimée en 1922 par Const. Moisil, on doit donc conclure que les monnaies moldaves à la croix cantonnée de couronnes ne copient pas le type du nominal émis par le roi Sigismond I^{er} de Hongrie; elles s'en inspirent seulement et le modifient substantiellement, en raison des traditions locales ou de leur adresse particulière dont nous parlerons un peu plus loin.

L'examen stylistique du type qui figure au droit de ces monnaies nous permet de mieux préciser leur datation. On observe que toutes les séries de cette émission, connues jusqu'à ce moment, représentent d'une manière identique l'emblème héraldique de Moldavie: tête d'aurochs aux longues cornes, courbées à l'intérieur. Or dès 1949, nous avons établi que ce type de l'emblème héraldique moldave apparaît pour la première fois dans le grand sceau princier et au droit des monnaies à partir du règne d'Alexandre le Bon, plus précisément en 1409; auparavant, de 1377 à 1408, la tête d'aurochs y était constamment représentée aux cornes bien plus courtes et recourbées à l'extérieur¹⁸. Par conséquent, l'émission monétaire moldave qui fait l'objet de cette note ne pourrait dater qu'à partir de l'année 1409.

D'autre part, le style du type qui figure au droit des monnaies en question présente les mêmes caractéristiques comparativement aux émissions monétaires d'Alexandre le Bon datées des années 1409-1431; aussi devons-nous leur assigner la même chronologie et confirmer en même temps leur attribution au règne de ce voïvode, comme l'avaient déjà proposée au passé D. A. Sturdza, Const. Moisil et d'autres chercheurs qui s'ensuivirent au fil des années.

¹⁷ *Ibidem*, p. 12.

¹⁸ V. plus haut, les notes 8 et 9.

À notre avis, cette chronologie peut être restreinte à une date encore plus précise, si nous pouvons établir l'adresse réelle de l'émission monétaire qui nous préoccupe et les circonstances historiques qui ont déterminé son apparition. À ce but, c'est toujours le type de revers, ici longuement discuté, qui peut servir comme repère fondamental. En effet, le type à la croix cantonnée de couronnes et les sigles grecs, présents au revers des monnaies qui composent cette émission, nous dirigent à chercher, comme destination probable, une communauté humaine à laquelle le type cité et l'alphabet grec étaient assez familiers. Autrefois, nous avons cru pouvoir attribuer l'émission monétaire en question à la ville portuaire d'Asprokastron - Cetatea Albă, qui frappa au milieu du XV^e siècle des monnaies autonomes de bronze montrant au droit les armoiries de Moldavie, au revers une croix grecque, simple ou cantonnée de globules¹⁹; mais il est peu probable que le nominal hongrois *parvus*, au type de revers croix cantonnée de couronnes, ait pu pénétrer et circuler librement dans ces parages²⁰.

Si Cetatea Albă (Asprokastron, Maurokastron - Moncastro)²¹ n'entre pas sous l'objectif de cette recherche, notre attention sera ensuite retenue par la présence aux confins de la Moldavie d'un autre établissement portuaire qui connaissait à l'époque un remarquable développement économique; il s'agit de Kilia²², ville médiévale sise sur la rive droite du bras danubien homonyme, aujourd'hui

¹⁹ Sur les monnaies frappées au XV^e siècle par la ville d'Asprokastron - Cetatea Albă, v. notamment Octavian Iliescu, *Les armoiries de la ville d'Asprokastron et leur origine byzantine*, ÉBPB, 2, 1991, p. 161-164 et 2 pl., où l'on trouvera également la bibliographie antérieure.

²⁰ Nous devons amender en ce sens l'attribution des monnaies en question à Asprokastron - Cetatea Albă, proposée en 1970: Octavian Iliescu, *Moneda în România 491-1864*, Bucuresti, 1970, cit. supra, p. 28.

²¹ Il semble pourtant que les noms Asprokastron et Maurokastron - Moncastro désignent en réalité deux sites différents; v. en ce sens Michel Balard, *Gênes et l'Outre-Mer. II. Actes de Kilia du notaire Antonio di Ponzò 1360*, Paris - la Haye - New York, 1980, p. 85.

²² Appelée Kellia (neutre pluriel) par les Byzantins et Chili dans les sources italiennes du Moyen Age. A partir de la fin du XIX^e siècle, l'identification des toponymes Kilia et Licostomo est devenue l'objet d'une longue controverse dont voici les dernières prises de position: Octavian Iliescu, *Nouvelles contributions à la géographie historique de la Mer Noire, il Mar Nero*, 1, 1994, p. 236-259 (où par une erreur d'imprimerie, la fig. I, p. 242, est erronément placée, comme si les bras du Danube se jetaient en mer à l'ouest et non pas en suivant leur direction réelle vers l'est); idem, *De nouveau sur Kilia et Licostomo*, RRH, 33, 1994, p. 149-157; Petre Diaconu, *Kilia et Licostomo, un faux problème de géographie historique*, Il Mar Nero, 2, 1995-1996, p. 235-263. Pourtant, à notre avis, Petre Diaconu s'efforce en vain, essayant de nous convaincre que les deux toponymes grecs Kellia et Lykostomion désignent un seul et le même établissement danubien; en effet, comme l'indique obligatoirement son nom, Licostomo (en grec Lykostomion # Gueule de Loup) a dû se trouver en permanence à l'embouchure même du bras danubien Kilia, ce qui, évidemment, n'a jamais été le cas de l'établissement portuaire homonyme.

disparue²³. Fondée par les Byzantins, probablement dès le début du XI^e siècle, pour servir de base fluviale à la flotte impériale de Licostomo²⁴, Kilia remplaça en 1351-1365 Vicina, en tant que principal centre du commerce génois dans la région du Bas-Danube²⁵. En 1360-1361, un notaire génois, Antonio di Podenzolo (Ponzò) instrumentait déjà à Kilia et reflétait, dans les trames de ses actes, l'intense activité économique déployée sur place par une nombreuse colonie génoise solidement implantée et ayant à sa tête un consul nommé par Gênes elle-même²⁶. Peu après, en tout cas avant 1373, Kilia et la zone environnante entrèrent sous l'autorité du voïvode de Valachie Vladislav I^{er} (Vlaïcou Vodă, 1364-1377)²⁷, ce qui détermina la colonie génoise locale de se transférer à Licostomo, sous une double administration, militaire et civile²⁸; elle s'y maintiendra jusqu'en 1403, date à laquelle la *Massaria* de Péra fait mention d'un ancien consul de Licostomo²⁹.

En 1396, après la défaite infligée par l'armée ottomane aux forces chrétiennes commandées par le roi de Hongrie Sigismond I^{er}, ce dernier s'embarqua à Kilia pour retourner par mer dans son royaume³⁰; il s'ensuit qu'à ce temps-là, Kilia continuait d'être placée sous la pleine autorité du voïvode de Valachie Mircea l'Ancien (1386-1418), allié du roi de Hongrie en vertu du traité conclu entre les deux souverains, le 7 mai 1395, à Braşov³¹. D'ailleurs, au début du XV^e siècle, plus

²³ Une tentative de localiser les ruines de l'ancienne ville portuaire Kilia chez Octavian Iliescu, *À la recherche de Kilia byzantine*, RÉSEE, 16, 1978, p. 229-238; idem, *Contribuții numismatice la localizarea Chiliei bizantine*, SCIVA, 29, 1978, p. 203-213.

²⁴ V. en ce sens Octavian Iliescu, *Nouvelles contributions à la géographie historique de la Mer Noire, il Mar Nero*, cit. supra, p. 246.

²⁵ Șerban Papacostea, *De Vicina à Kilia, Byzantins et Génois aux Bouches du Danube au XIV^e siècle*, RÉSEE, 16, 1978, p. 65-79.

²⁶ Découvert aux Archives d'État de Gênes et signalé en 1948 par Robert-Henri Bautier, le registre du notaire génois Antonio di Podenzolo (Ponzò), tenu à Kilia en 1360-1361, a ultérieurement fait l'objet d'une vaste bibliographie internationale. Nous en citons ici seulement quelques repères essentiels: Robert-Henri Bautier, *Notes sur les sources d'histoire économique médiévale dans les archives italiennes* (suite), MAH, 60, 1948, p. 187-188; Octavian Iliescu, *Notes sur l'apport roumain au ravitaillement de Bizance, d'après une source inédite du XIV^e siècle*, NEH, 3, 1965, p. 105-116 et les éditions de cette source, publiées par: Geo Pitarino, *Notari genovesi in Oltremare. Atti rogati a Cjilia da Antonio di Ponzò (1360-1361)*, Gênes, 1971; Michel Balard, l'ouvrage déjà cité dans la note 21, plus haut.

²⁷ V. en ce sens Octavian Iliescu, *Contribuții numismatice la localizarea Chiliei bizantine*, loc. cit., p. 209-210.

²⁸ *Ibidem*, p. 210.

²⁹ N. Iorga, *Acte și fragmente cu privire la istoria românilor*, III, 1, Bucarest, 1897, p. 6.

³⁰ I. Minea, *Principatele Române și politica orientală a împăratului Sigismund*. Note istorice, Bucarest, 1919, p. 75.

³¹ Sur le traité d'alliance, conclu le 7 mai 1395, à Braşov, entre Mircea l'Ancien et Sigismond I^{er}, v. plus récemment un ample commentaire concernant ses conséquences politiques chez Octavian Iliescu, *Vlad I^{er}, voïvode de Valachie: le règne, le sceau et les monnaies*, RRH, 27, 1988, p. 76-78.

exactement entre 1412-1429, Sigismond I^{er} visa assidûment Kilia, comme objectif principal d'une tentative d'expansion hongroise dans la région des Bouches du Danube³².

Dans ce cadre politique assez embrouillé, en 1426 intervint un événement militaire qui devait changer substantiellement la nature des relations moldo-valaques, très amicales depuis 1400, quand Alexandre le Bon obtenait le trône de Moldavie grâce à l'aide militaire prêtée par Mircea l'Ancien.

En 1426, projetant une grande campagne anti-ottomane, le voïvode de Valachie Dan II (1422-1431, avec interruptions) fit appel à ses voisins Sigismond I^{er} et Alexandre le Bon, pour l'aider militairement dans son dessein. Accueillant favorablement cette demande, Alexandre le Bon envoya en effet une force armée en Valachie, mais au lieu de se joindre à l'armée valaque pour aller combattre les Turcs, ses troupes s'emparèrent de la ville de Kilia et y installèrent le pouvoir de l'État moldave³³. Par la suite, un grave conflit concernant la possession de Kilia et de son territoire surgit entre la Valachie et la Moldavie, continuant à détériorer leurs relations pendant plusieurs années.

Arrêtons-nous un instant là-dessus et essayons de trouver une explication possible à cette action, autrement inattendue, entreprise en 1426 par les forces armées moldaves. Il est notoire qu'après 1380, profitant du déclin de la Horde d'Or et de son refoulement loin à l'Est, le voïvode Pierre I^{er} (1375-1391) étendit les frontières de l'État moldave jusqu'au fleuve Dniester et instaura sa domination à Cetatea Albă³⁴, ce qui lui assura l'entrée libre dans la Mer Noire. Mais sur le Danube, à ce temps-là, la Moldavie ne possédait encore aucun établissement portuaire. Pourtant, dès le début du règne d'Alexandre le Bon, l'essor de l'activité déployée par les marchands de Lwow³⁵ et ceux de Bistritza et de Braşov³⁶, parcourant les routes moldaves pour atteindre Kilia, devait imposer au voïvode la solution militaire adoptée en 1426, nonobstant les mauvaises conséquences

³² I. Minea, *op. cit.*, p. 78.

³³ P. P. Panaitescu, *Legaturile moldo-polone în secolul XV și problema Țării, Romanoslavica*, 3, 1958, p. 100-102.

³⁴ Șerban Papacostea, *La începuturile statului moldovenesc. Considerații pe marginea unui izvor necunoscut*, SMIM, 6, 1973, p. 43-56.

³⁵ En 1408, les marchands de Lwow obtinrent de la part du voïvode Alexandre le Bon le premier privilège commercial qui leur ouvrait les routes moldaves vers la mer Noire; v. l'acte en question chez M. Costăchescu, *Documente moldovenesti înainte de Ștefan cel Mare*, II, Iassy, 1932, p. 630-633. Sur les débuts de la politique commerciale des pays roumains aux XIV^e-XV^e siècle, v. plus récemment Șerban Papacostea, *Începuturile politicii comerciale a Țării Românești și Moldovei (secolele XIV-XVI)*. *Drum și Stat*, SMIM, 10, 1973, p. 9-56.

³⁶ Un privilège commercial émis par Alexandre le Bon en faveur des marchands de Braşov n'est pas connu jusqu'à présent; pourtant, son existence ne devrait pas du tout être absolument exclue. V. en ce sens Constantin C. Giurescu, *Istoria românilor*, I, 4-ième éd., Bucarest, 1942, p. 523.

politiques que cette action pouvait bien engendrer. Et en fait, le conflit moldo-valaque qui en découlait était absolument inévitable.

D'autre part, il convient de rappeler que Dan II, fils du voïvode de Valachie Dan I^{er} (1383-1386), appartenait à une ligne dynastique rivale à la branche issue de Mircea l'Ancien qui soutint en 1400 Alexandre le Bon à gagner le trône de Moldavie. La prise de Kilia ne pouvait donc être considérée comme un acte hostile, entrepris contre le descendant de son ancien protecteur.

Revenons maintenant au problème qui représente l'objet de notre discussion et examinons de plus près les arguments qui nous déterminent à considérer la ville portuaire de Kilia, acquise en 1426, comme destination spéciale attribuée par Alexandre le Bon à l'émission monétaire en question. Il y a d'abord l'argument économique. Les échanges économiques, fréquents et intenses, caractérisant l'activité quotidienne déployée dans un établissement portuaire très important, comme c'était à l'époque le cas de Kilia, exigeaient un apport constant de numéraire, surtout de valeur modique, destiné à couvrir les besoins de la circulation locale. Sous cet aspect, Kilia, comme d'ailleurs la région des Bouches du Danube, connaissait depuis la XI^e siècle une économie monétaire assez bien organisée, faisant successivement usage de monnaies byzantines³⁷, tatars ou émissions locales tataro-génoises³⁸ en 1360-1361, les actes instrumentés à Kilia par le notaire génois Antonio di Ponzò mentionnent trois catégories de moyens de change ayant cours sur le marché local: deux monnaies, *asperis argenti de Chili* et *perperi auri ad sagium Peyre* et argent non-monayé en barres, *sommi argenti ad pondus Chili*³⁹. Après cette date, plus exactement à partir de 1365, ce sont les monnaies frappées par les voïvodes de Valachie qui pénètrent en grandes quantités dans le nord de la Dobroudja et y circulent légalement⁴⁰; à leur côté, on y trouve fréquemment les gros émis depuis 1377 par les voïvodes de Moldavie⁴¹. Une émission monétaire moldave

³⁷ Monnaies byzantines de faible valeur, datées des XI^e-XII^e siècles et découvertes sur l'emplacement probable de l'ancienne cité byzantine de Kilia; v. les travaux cités plus haut, dans la note 23.

³⁸ Sur ces émissions, v. notamment Ernest Oberländer - Târnoveanu et Irina Oberländer - Târnoveanu, *Contribuții la studiul emisiunilor monetare și al formațiunilor politice din zona Gurilor Dunării în secolele XIII-XIV*, Sciva, 32, 1981, p. 89-109.

³⁹ Au sujet des divers moyens de change mentionnés dans les actes instrumentés en 1360-1361 à Kilia par le notaire génois Antonio di Ponzò, déjà cité, v. Octavian Iliescu, *Nouvelles éditions d'actes notariés instrumentés au XIV^e siècle dans les colonies génoises des Bouches du Danube - Actes de Kilia et de Licostomo*, RÊSEE, 15, 1977, p. 120-121.

⁴⁰ Sur la circulation des monnaies de Valachie et de Moldavie dans le nord de la Dobroudja aux XIV^e-XV^e siècles, v. Octavian Iliescu, *Monedele Țării Românești și ale Moldovei la Marea Neagră (secolele XIV-XV)*, Revist, 1, 1990, p. 649-656.

⁴¹ V. la note précédente.

en 1426, spécialement adressée à la ville portuaire de Kilia, nous paraît donc très plausible.

L'argument iconographique, à son tour, nous permet d'avancer encore plus dans cette direction. En effet, si le type de revers marqué d'une croix simple, à bras égaux, représentait une véritable innovation dans l'iconographie monétaire de l'État moldave, il était par contre très bien connu et même depuis longtemps à la population qui habitait les établissements portuaires du Danube inférieur. Sans rappeler ici la grande tradition byzantine, vieille de plusieurs siècles, mais à cette époque encore vive dans la région des Bouches du Danube, nous devons mentionner d'abord en ce sens deux émissions locales tataro-génoises de monnaies de bronze, à savoir: une première émission de *follari* montrant au droit le tamgha des chans de la Horde d'Or, la valeur nominale 75 (en chiffres de l'alphabet arabe) et l'an de l'Hégire; au revers, on voit une croix à bras égaux, aux cantons les lettres S/A/T/Y; datées des années 1307/1308 - 1311/1312, ces monnaies ont été attribuées à une colonie génoise résidant à Isaccea, sous l'autorité de la Horde d'Or⁴²; la deuxième émission comprend également des *follari*, mais sans légende et marqués au droit d'un tamgha mongol auparavant absolument inconnu, datée vers 1370, au revers de la croix pattée de Gênes; cette émission a été tout récemment attribuée à une colonie génoise placée sous le pouvoir de *Demetrius princeps Tartarorum*⁴³ et localisée sur les bords du lac Razelm, près de l'actuelle commune d'Enisala (dép. de Tulcea)⁴⁴.

Nous avons relaté, quelques lignes plus haut, qu'après 1365, les monnaies frappées par les voïvodes de Valachie s'implantèrent à Kilia et y circulèrent légalement, autant que la ville danubienne resta sous la juridiction de leurs émetteurs. Parmi ces monnaies, figurait également le nominal d'argent appelé *ban* (au pluriel *bani*)⁴⁵; régulièrement émis depuis 1365 par les voïvodes qui se succédèrent en Valachie jusqu'en 1418, ce nominal présentait souvent au droit une croix ancrée à bras égaux⁴⁶, type bien connu, comme nous l'avons déjà montré, dans les milieux locaux.

Enfin, l'argument épigraphique vient à compléter et même à renforcer l'échafaudage des preuves invoquées en faveur de notre hypothèse. En effet, la présence des sigles *pi*, *lambda* et *delta*, au revers de certaines variétés provenant de

⁴² Ernest Oberländer - Târnoveanu et Irina Oberländer - Târnoveanu, *op. cit.*, p. 93, 105-106.

⁴³ Octavian Iliescu, *Génois et Tatars en Dobroudja au XIV^e siècle: l'apport de la numismatique*, EBPB, 3, 1997, p. 161-178.

⁴⁴ *Ibidem*.

⁴⁵ Sur le nominal *ban* et sa place dans le système monétaire de Valachie, v. Octavian Iliescu, *Moneda în România 491-1864*, Bucarest, 1970, p. 15.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 15-21.

l'émission monétaire en discussion, nous montre clairement le milieu social auquel devaient s'adresser les monnaies respectives: il s'agissait évidemment d'un établissement portuaire, habité par une population à laquelle l'alphabet grec était familier. Cet établissement était sans doute Kilia, occupée en 1426 par les troupes moldaves d'Alexandre le Bon.

Ayant atteint ce point, notre discussion doit maintenant trouver la réponse adéquate à une question qui pourrait bien nous être posée par nos lecteurs: pourquoi Alexandre le Bon aurait-il adopté, pour une émission monétaire moldave, spécialement adressée à Kilia, le type à la croix cantonnée de couronnes qui marquait le revers du nominal hongrois dénommé *parvus*? À notre avis, il n'y a qu'une seule réponse possible à cette question: le nominal *parvus*, émis par le roi de Hongrie Sigismond I^{er}, sans aucune interruption, entre les années 1387-1427, a dû circuler également en deçà des Carpates, en Valachie et donc même à Kilia. En effet, l'expansion économique du royaume de Hongrie vers les établissements portuaires du Bas-Danube, initiée par les marchands saxons de Braşov sous le règne du roi Louis I^{er} d'Anjou (1342-1382)⁴⁷, connaîtra un remarquable essor, au début du XV^e siècle, grâce notamment aux bonnes relations établies en 1395 entre Sigismond I^{er} et Mircea l'Ancien et conservées ultérieurement par les voïvodes de Valachie qui ont succédé à ce dernier⁴⁸.

En 1424, le voïvode Dan II et Sigismond I^{er} conclurent même une union monétaire entre la Valachie et la Hongrie, accordant à leurs monnaies, sur la base de réciprocité, le pouvoir de circuler librement en Valachie et respectivement en Transylvanie⁴⁹. Cette mesure de politique monétaire commune, adoptée par les deux souverains, visait sans doute la création d'un cadre économique favorable au commerce de transit, pratiqué par les marchands saxons de Braşov, à travers la Valachie, dans les ports danubiens de Braïla et Kilia. En cette occurrence, une présence à peu près quotidienne du nominal hongrois *parvus* sur le marché de Kilia doit représenter, selon notre opinion, moins un postulat plausible⁵⁰ qui nous permettrait d'expliquer convenablement les motifs qui ont déterminé Alexandre le Bon d'adopter le type à la croix cantonnée de couronnes pour le revers d'une monnaie moldave spécialement émise à l'adresse de cette ville portuaire danubienne.

⁴⁷ Sur le début de l'activité économique déployée par les marchands de Braşov à travers la Valachie vers les villes portuaires du Danube et la Mer Noire, v. Şerban Papacostea, *op. cit.*, p. 13-14.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 16.

⁴⁹ Octavian Iliescu, *Ducaŭi necunoscuŭi emişi de domni ai Ţării Româneşti în secolul al XV-lea*, BSNR, 77-79, 1983-1985, p. 257-268.

⁵⁰ Jusqu'à présent, on ne connaît aucune découverte de monnaies hongroises appartenant à cette émission, ni à Kilia, ni en général dans le nord de la Dobroudja.

Enfin, il nous reste à examiner un dernier problème posé à notre attention par l'étude de cette émission monétaire toute particulière d'Alexandre le Bon, à savoir: peut-on préciser le rapport qui a dû exister entre le nominal appartenant à cette émission et le système monétaire institué par le voïvode déjà cité? Tout récemment, nous avons établi que ce système monétaire était basé sur trois nominaux d'argent, comme suit: le gros, qui en représentait l'unité, à un poids moyen de 0,90 g; un multiple valant 1½ gros et pesant en moyenne 1,35 g; enfin, le demi-gros, au poids moyen de 0,45 g; en outre, durant tout son règne, Alexandre le Bon fit frapper des monnaies de billon ou de bronze empruntant souvent le module et même les types de droit et de revers adoptés pour ses espèces d'argent⁵¹. Cette dernière particularité - qui n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'une explication généralement acceptable⁵² - se retrouve également dans le cadre dès l'émission monétaire destinée à Kilia, comme nous l'avons déjà montré un peu plus haut. En ce qui concerne les monnaies d'argent appartenant à cette émission, on peut constater qu'elles enregistrent les valeurs pondérales suivantes:

Première variété: 0,30 g (1)

Deuxième variété: 0,75 g (3)

Troisième variété: 0,41 g (5)

Sixième variété: 0,30 g (9)

chiffres qui nous permettent d'établir, pour les monnaies d'argent appartenant à ces quatre variétés, une moyenne d'environ 0,45 g, donc égale au poids moyen du demi-gros d'argent, émis par Alexandre le Bon. Les monnaies d'argent de l'émission spécialement destinée à Kilia étaient donc équivalentes à un demi-gros et s'encadraient par conséquent dans le système monétaire en vigueur en Moldavie sous le règne de leur émetteur. En même temps, on peut en déduire que le demi-gros moldave d'Alexandre le Bon circulait en 1426-1428 à Kilia très probablement *al pari* à côté du ducat valaque de Dan II et du *parvus* hongrois de Sigismond I^{er}.

Quant aux monnaies de billon ou de bronze, appartenant à la même émission pour Kilia et enregistrées plus haut sous les numéros 2, 4 et 6-8, reproduisant le module et les types des demi-gros d'argent de Kilia, il faut observer que cette particularité est commune à bien d'autres émissions monétaires moldaves datant de la période des années 1400-1456 (règnes d'Alexandre le Bon et de ses successeurs jusqu'à 1456) et 1504-1527 (règnes de Bogdan III et de Ștefăniță)⁵³; ainsi doit-on lui chercher une explication adéquate dans ce cadre historique beaucoup plus large. En fait, tout

⁵¹ Octavian Iliescu, *Aspecte ale economiei monetare în Moldova sub domnia lui Alexandru cel Bun*, Revistă (sous presse).

⁵² *Ibidem*.

⁵³ *Ibidem*.

en limitant l'étude de ce monnayage parallèle uniquement au règne d'Alexandre le Bon, plusieurs hypothèses tendant à expliquer le phénomène en question ont été avancées depuis 1922 jusqu'à nos jours⁵⁴, mais aucune ne nous paraît absolument convaincante. C'est pourquoi nous estimons qu'il revient à l'avenir la charge de résoudre ce difficile problème.

Au terme des présentes recherches, nous désirons exprimer ici la ferme conviction d'avoir surpris et même convenablement éclairé à cette occasion un aspect encore peu connu de la politique monétaire déployée par le voïvode Alexandre le Bon vers la fin de son règne: l'identification d'une émission monétaire spécialement destinée à la ville portuaire de Kilia, occupée en 1426 par l'armée moldave. Aux diverses caractéristiques de cette émission, d'ordre numismatique, économique et historique, nous avons dédié l'ample discussion qui a fait l'objet du présent travail.

Post scriptum. Cet article était déjà achevé lorsque notre collègue Emilian Popescu a eu l'amabilité de nous signaler une intéressante note de Ștefan Andreescu, *Note despre cetatea Chilia*, publiée dans *Pontica*, 32, 1999, p. 225-232. L'auteur y expose des arguments très solides pour établir que l'ancienne cité de Kilia est entrée sous l'autorité de l'État moldave dans les dernières années du règne du voïvode Alexandre le Bon, ce que nous avons aussi essayé de montrer ici-même. O. I.

ABRÉVIATIONS

I. Terminologie usuelle dans la description des monnaies

D/ : droit

R/ : revers

AE : bronze

AR : argent

BIL : billon

Bz : bronze

II. Bibliographie

Monographies

MBR: George Buzdugan, Octavian Luchian, Constantin C. Oprescu, *Monede și bancnote românești*, Bucarest, 1977.

⁵⁴ *Ibidem*.

Publications périodiques

AAR : Analele Academiei Române. Memoriile Secțiunii istorice, II^{ème} série

BSNR : Buletinul Societății Numismatice Române

CNA : Cronica numismatică și arheologică

ÉBPB: Études byzantines et post-byzantines

MAH: Mélanges d'archéologie et d'histoire

NÉH: Nouvelles études d'histoire

RÉSEE: Revue des études sud-est européennes

Revist: Revista istorică

RRH: Revue roumaine d'histoire

SCIVA: Studii și cercetări de istorie veche și arheologie

SCN: Studii și cercetări de numismatică

SMIM: Studii și materiale de istorie medie.

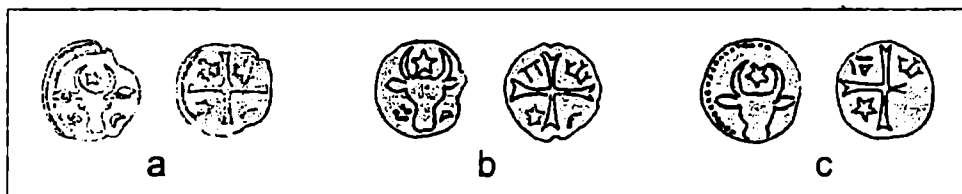


Fig. 1 a, b, c - Monnaies moldaves frappées pour Kilia en 1426-1428.